

OPH d'Aulnay-sous-Bois

Élection des représentants des locataires du 3 décembre 2022



**Mesdames,
Messieurs,**

Dans quelques jours, vous êtes appelés à élire vos représentants au conseil d'administration de l'OPH d'Aulnay-sous-Bois

Chaque famille a le droit de vote, quelle que soit son origine.

Défendez-vous en votant **CNL**, la seule association de locataires qui se mobilise vraiment pour votre pouvoir d'achat en refusant les augmentations de loyer.

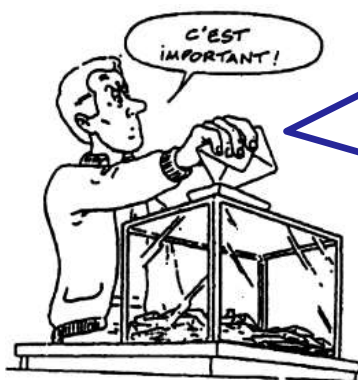
En votant CNL, vous élirez ou réélirez des femmes et des hommes, locataires comme vous, engagés à défendre vos intérêts.

Avec vous, localement et nationalement, ils porteront haut et fort **vos exigences**.

Avec vous, ils continueront à agir pour défendre le droit à un logement de qualité accessible pour tous.



- **Votre quittance est trop chère, votre cadre de vie se dégrade, l'entretien et le manque de travaux vous préoccupent ?**
- **Vous voulez que les choses changent ?**
- **Ne vous absteniez pas !**
- **Exprimez-vous en votant !**



NON aux augmentations de loyer en 2023 !

VOTONS CNL !

Je vote CNL

J'agis pour mon logement,



C.N.L 93, 66 rue Danielle Casanova, 93300 Aubervilliers
cnl93@wanadoo.fr / Site : www.lacnl93.com

Les candidats CNL mettent à votre disposition leur disponibilité, leur dévouement, mais aussi l'expérience, leur compétence, l'efficacité et le sérieux pour que **vos intérêts soient protégés et défendus.**



Vos candidats CNL à l'OPH d'Aulnay-sous-Bois



Mr BOUZONIE Alain
Administrateur sortant

Mme ANDREALO Martha

Mr BELDI Hachemi

Mme SEHOUL Rahma

Mr COUILLARD Bruno

Mme OUEDRAOGO Kadidia

Mr BINDIE Bernard

Mme GUEDENEY Chantal

VOTER CNL

C'est se mobiliser pour une meilleure défense des locataires et un véritable droit au logement.

La CNL défend le pouvoir d'achat des familles, en demandant :

- Aucune augmentation des loyers au 1^{er} janvier 2023.
- Une revalorisation de l'APL et la prise en compte réelle des charges locatives notamment les coûts d'énergie dans le calcul des aides.

Une proximité essentielle : les Amicales de locataires !

- contrôler et maîtriser des charges locatives (récupération des charges gardiens, diminution des factures...).
- négocier et suivre les travaux des immeubles (petit entretien, ravalement, réhabilitation thermique et phonique sans 3^{ème} ligne sur la quittance...).
- améliorer et préserver le quotidien des locataires (sécurité, propreté hygiène...).

Coût exorbitant de l'énergie sur le chauffage et l'eau chaude

- Les locataires ne sont en rien responsables du coût du gaz, de l'électricité.... Par contre, ce sont eux qui payent plein pot.
- Le risque de banqueroute pour les locataires existe. Si la situation perdure, ils devront faire des choix : se nourrir ou payer la totalité de la quittance.
- La CNL demande une participation du bailleur et d'Action Logement pour atténuer la quittance des locataires impactés par la crise.

La CNL défend un véritable logement accessible et demande :

- La mise en œuvre d'un véritable service public national et décentralisé du logement et de l'habitat.
- Un budget logement à la hauteur des besoins des familles.
- La construction annuelle de 250 000 logements sociaux à loyers accessibles.

Forts de votre soutien et de votre confiance, fidèles à nos engagements, ensemble, nous irons plus loin !

Attention ! Bien suivre les instructions qui sont données pour le vote.

Vu les candidats

